



Machault

Le Bulletin municipal
AVRIL 2011

infos

Notre doyenne
ANGÈLE LEDRU
100 ANS

Le bulletin d'informations de la commune de Machault

1. *Le mot du Maire*



Le carnaval de l'école de Machault marque la fin de l'hiver. Le bonhomme hiver est passé par le bûcher à la grande joie de tout le monde.

Cette année, nous avons eu le droit à un carnaval très sympathique et haut en couleurs, les enfants étaient aux anges. Merci à toute l'équipe de l'école pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Les riverains de la rue du Puits ont reçu un courrier concernant le stationnement dans cette rue. Si la majorité des riverains a fait l'effort de rentrer leurs voitures, il reste encore quelques personnes qui font la sourde oreille. Nous allons donc réglementer le stationnement par un marquage au sol, qui limitera le nombre de places. Bien évidemment, un arrêté sera pris et son non-respect sera sanctionné. Je regrette d'en arriver là, mais je me dois de sécuriser cette rue. Je vous rappelle, par ailleurs, que le parking de la Z.A est maintenant utilisable et éclairé la nuit.

Notre plan local d'urbanisme (P.L.U) touche à sa fin, il devrait être applicable d'ici le mois de Juin. Nous avons respecté, à la lettre, les remarques de la préfecture, les doléances des personnes associées et des habitants de la commune.

Enfin, une bonne nouvelle : le Préfet a retiré son arrêté de restriction d'eau, mais cela ne doit pas nous inciter à la gaspiller. Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage (les plantes préfèrent l'eau de pluie à l'eau potable) et le lavage (cour, voiture, etc...).

Vous trouverez en couverture une photo de Mme Angèle LEDRU, qui a fêté ses 100 ans le 21 janvier. Nous lui avons souhaité son anniversaire comme il se doit, mais dans la discrétion pour respecter sa volonté.

Bonne lecture.

Votre Maire, C. FREVILLE.

2. Conseil Municipal

Séance du 23 mars 2011

Convocation du 18.03.2011

Le vingt trois mars deux mil onze, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude FREVILLE, Maire.

Etaient présents : M. FREVILLE Claude, M. POTEAU Christian, Mme TESTA-MARTIN Sophie, M. MARTIN Thierry, M. ROMERO DE AVILA Matéo, M. ROL MILAGUET Philippe, Mme WREDE Martine, Mme BERNIER Magali, M. FEUILLETIN Erwan, Mme HAMEL Catherine, Mme VIGUIER Pauline, Mme NORET Marie-Christine, M. DEMICHELIS Florent.

Absents excusés : Mme DIFKO Audrey

Secrétaire de séance : Mme TESTA-MARTIN Sophie

Approbation du procès verbal de la réunion du 6 janvier 2011

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des observations concernant le procès verbal de la réunion du 6 janvier 2011.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès verbal du 6 janvier 2011.

Compte de gestion 2010

01

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Claude FREVILLE, après s'être fait présenter le budget primitif 2010, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les recettes et les dépenses sont normalement justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2010**02**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2010, dressé par Monsieur FREVILLE Claude, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2010, qui peut se résumer ainsi :

Libellés	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit
Résultat reportés	0,00	78 908,15	0,00	68 879,00	0,00
Opérations de l'exercice	220 435,05	165 775,42	474 369,16	563 349,71	694 804,21
TOTAUX	220 435,05	244 683,57	474 369,16	632 228,71	694 804,21
Résultats de clôture	0,00	24 248,52	0,00	157 859,55	0,00
Reste à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	24 248,52	0,00	157 859,55	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	24 248,52	0,00	157 859,55	0,00

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation du résultat**03**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2010 et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de :

- **157 859.55 Euros**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

116 938 Euros reporté à la section d'investissement en excédent de fonctionnement capitalisé à l'article 1068.

40 921.55 Euros reporté en recettes de fonctionnement à l'article 002.

Vote du taux des taxes locales**04**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide**, à l'unanimité, d'augmenter le taux des taxes d'habitation, foncière sur le bâti, foncière sur le non-bâti, comme suit :

	2010	2011	
Taxe d'habitation	7,20 %	7,40 %	soit + 0,20%
Taxe Foncière sur le bâti	15,50 %	15,70 %	soit + 0,20%
Taxe Foncière sur le non-bâti	49,63 %	50,00 %	soit + 0,37%

Indemnités de conseil du comptable du Trésor

05

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifié relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat.

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux.

Compte tenu des différents problèmes de gestion, des retards de règlements importants, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité, de ne pas verser d'indemnité de conseil au Comptable du Trésor.

Budget unique 2011

06

- **Vote** le budget unique 2011 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :
 - 656 471 Euros à la section d'exploitation
 - 268 562 Euros à la section d'investissement

Questions diverses

Madame TESTA-MARTIN Sophie explique que le syndicat de transport scolaire pour Fontainebleau-Avon va demander, pour son fonctionnement, à partir de cette année, une participation aux communes le constituant. Les ressources du syndicat étant épuisée, cette participation sera nécessaire à son fonctionnement. Le calcul de celle-ci sera discuté en réunion syndical au mois de Mai.

Monsieur ROMERO DE AVILA Matéo signale qu'un jeu est abîmé au terrain de jeux. Il s'agit d'une marche qui mène au petit toboggan.

Madame TESTA-MARTIN Sophie évoque les informations recueillies lors du Conseil d'Ecole concernant le manque d'espace dans la nouvelle garderie.

Madame TESTA-MARTIN Sophie rappelle les évènements suivants :

- Carnaval de l'école de Machault, le samedi 26 mars à 9h45.
- La chasse aux œufs de Machault, le dimanche 24 avril à 10h30.

Madame BERNIER Magali informe les membres du Conseil que le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 27 novembre à 15h00.

Monsieur ROMERO DE AVILA Matéo rappelle que le rassemblement moto aura lieu le dimanche 10 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

3. Une centenaire à Machault



La grande vieillesse n'est pas facile, mais Angèle a gardé intact sa mémoire et ce sont ses souvenirs qui lui tiennent compagnie.

Modane, 1924, Angèle COLAVINI qui allait devenir LEDRU, âgée de 13 ans passe la frontière entre l'Italie et la France. Elle vient, avec sa mère, rejoindre son père installé à Paris depuis quelques temps déjà.



Fermiers, producteurs de vers à soie, la misère leur fait quitter leur village piémontais de BERTOLIO où elle est née et où ses frères et sœurs sont restés sous la garde d'une tante. Arrivée à Paris le matin, elle est placée l'après-midi même dans une famille bourgeoise de Paris; petite bonne, qui ne parle pas le français, seulement le patois italien. Angèle raconte souvent la honte qu'elle ressentait lorsqu'envoyée en course, elle devait présenter aux commerçants la liste écrite par la gouvernante, incapable de demander elle même ce qu'elle était chargée de rapporter. Ce premier emploi lui a permis d'aller à Deauville où la famille passait l'été et dont elle garde un souvenir charmant.

La petite Angèle a grandi, elle a appris à vivre en France et à maîtriser la langue. Puis elle a rencontré Emile LEDRU, garçon de café, qui allait devenir son époux le 15 décembre 1928. Elle a alors 17 ans et le jeune couple vit dans une petite chambre dans un immeuble à Vincennes où sa mère est concierge. Angèle raconte avec bonheur les premières années de son mariage, les réunions de famille avec ses beaux-frères et belles-sœurs (Emile a 9 frères et sœurs) et ces neveux et nièces dont elle a élevé certains.





Elle travaille avec courage, soulève de lourdes charges et la dureté de la tâche la conduira à accoucher prématurément. Le bébé décèdera, l'hôpital n'ayant pas trouvé de couveuse pour l'aider à finir son développement.

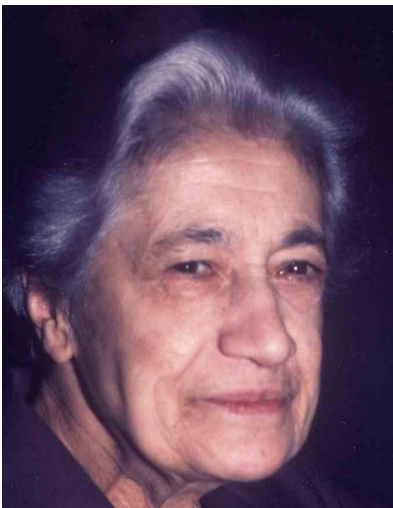
Son deuxième enfant, Pierre, naîtra en 1931. Angèle travaille alors comme femme de ménage, puis elle sera contrôleuse chez Gaveau, un fabricant de piano, ou ses frères sont vernisseurs. La famille est toujours là, présente à ses côtés, notamment

sa mère qu'elle aime profondément et dont elle s'occupera plus tard à Machault.

Puis la deuxième guerre mondiale éclate, et le départ de son mari à Dantzig, ou il restera 5 ans. Angèle gagne sa vie comme aide cuiseuse chez Aubry (confiture), le travail est pénible malgré l'ambiance de camaraderie qui y règne.



Elle rejoint Machault pour son plus grand bonheur en 1954 ! Enfin un jardin où elle peut cultiver les fruits et légumes dont toute la famille va se régaler. Famille qui va s'agrandir puisque son fils Pierre aura 3 enfants, Bertrand, Dominique et Christophe, bien connus à Machault puisqu'ils venaient y passer leurs congés scolaires.



C'est l'heure des deuils, elle perdra tour à tour son mari, Emile LEDRU, sa mère, Italia COLLAVINI, son frère, Céleste, et son fils, Pierre, tous enterrés à Machault. Mais de nouveaux petits LEDRU viennent agrandir la famille: Mélanie, Yohann et Romuald chez Bertrand, Anaïs et Gaëtan chez Christophe. C'est tous ensemble qu'ils fêtent les 80,

90 et maintenant les 100 ans d'Angèle LEDRU, née Angéline COLLAVINI. Mais ne dites pas que je vous ai donné son prénom de baptême je crois qu'elle ne l'aime pas beaucoup!!!

Voilà, narré dans ces quelques lignes, un siècle, une vie, celle de la doyenne de notre village. Aussi au nom du maire, du Conseil Municipal et de l'ensemble des Machauliens, nous lui souhaitons encore d'agréables moments parmi nous et lui donnons rendez-vous en janvier prochain pour souffler ses 101 bougies.



4. L'École

Samedi 26 mars 2011 : Le Carnaval

Nos petits africains ont défilé sous le chaud soleil de Machault dans des « boubous » haut en couleur confectionnés à l'école. Le thème des activités scolaires de ce second trimestre abordait l'Afrique et ses nombreux visages.

L'animation, cette année, était assurée par quatre intervenants de « Fola-Percussions ». Les enfants ont en effet bénéficié pendant six semaines d'une initiation aux rythmes africains et à la pratique du djembé.

Après avoir brûlé notre bonhomme hiver, les trois classes ont fait une démonstration de djembé dans la cour de l'école devant de nombreux parents enthousiastes et ravis. Cette matinée s'est terminée par la visite de notre exposition africaine composée d'objets prêtés par de nombreux parents, puis par une petite collation.

Merci à tous et rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

Notre 4ème matinée sécurité routière sur le parking de la mairie le **samedi 14 mai au matin**. La kermesse de l'école le **samedi 28 mai**. Nous vous invitons tous, petits et grands, pour cette après-midi ludique et conviviale. Les lots pour enfants et adultes sont toujours les bienvenus.

La chorale de fin d'année, le **samedi 18 juin au matin** (nouvelle date).

Merci pour votre participation à la vie de notre école au nom des enfants et de toute l'équipe.

A bientôt.

Mme Jacques.





5. Les Lumières du Théâtre

La troupe Machaulienne reprend du service, il est vrai qu'en 2010 aucune représentation n'a eu lieu car les aléas des uns et des autres n'ont pu coïncider avec les dates choisies, mais là, tout est prêt.

Nous devons préciser que la troupe s'est à moitié renouvelée pour cette nouvelle représentation, un comédien d'expérience et trois débutants dont il faut signaler l'énorme travail accompli en un an, ce n'est plus du tout les mêmes personnes sur scène et leur récompense viendra très bientôt c'est à dire lors du spectacle.

Les dates des représentations sont, le 06 et le 07 mai 2011 à 20h30 à la salle des fêtes de Machault.

Il y aura une première pièce (repas de quartier), d'une durée d'une heure, puis entracte suivit d'une petite pièce (15mn).

Venez encourager ces amateurs qui derrière leur trac ne souhaitent qu'une chose, vous faire passer un agréable moment.



SALLE DES FETES DE MACHAULT

L'association **Les Lumières du Théâtre** présente

Vendredi 6 et Samedi 7 MAI 2011 à 20h30



O U P S !

Dialogues et mise-en-scène

Nadine Théallier

Entrée 7 euros

**Repas de Quartier
Mauvais Sort**

**Réservations au:
06 62 12 92 04**

6. OMS Tai Chi Chuan

La nouvelle activité, le Tai Chi Chuan, **le mardi de 19h à 20h**, connaît un bon succès avec une dizaine de participants. Certains m'ont dit avoir eu des difficultés au début, pensant même qu'ils n'y arriveraient pas. Pourtant, vu de l'extérieur, les mouvements à la fois gracieux et apparemment très lents de cette gymnastique laisseraient penser à une certaine facilité. Mais c'est un exercice physique à part entière et il faut les enseignements d'un maître comme Patrice Diot, notre professeur pour en connaître les subtilités. Les participants ont pu rapidement maîtriser les mouvements de base et se perfectionnent à chaque cours. Il y a un grand engouement de l'équipe d'élèves en place et il ont même demandé la clé de la salle des fêtes pendant les vacances scolaires pour pouvoir pratiquer en groupe en l'absence du professeur. Cette activité a le grand avantage d'apporter équilibre, calme et sérénité garants d'une grande longévité. Elle a aussi l'avantage de pouvoir être pratiquée n'importe où et à tout moment. Il est maintenant devenu tout à fait normal de rencontrer des gens pratiquant cette gymnastique dans les parcs publics. Nous envisageons de d'organiser une soirée portes ouvertes pendant laquelle Patrice Diot présentera le Tai Chi Chuan et initiera les personnes intéressées.

7. OMS Karaté



Un petit mot sur la section karaté de l'OMS, pour mettre à l'honneur nos enfants qui tous les lundi soir de 19h à 20h se donnent avec beaucoup de plaisir à cet art.

C'est grâce aux talents de Patrice très apprécié de tous, que nos jeunes font l'apprentissage de cette discipline qui rencontre toujours autant de succès depuis son ouverture. Il faut dire qu'il y règne une formidable ambiance où se mêlent travail et bonne humeur.

Si certains d'entre vous souhaitent faire découvrir cette activité à leurs enfants, il vous suffit pour cela, de venir assister à un cours, voire même de faire une séance d'essai gratuite car il n'est jamais trop tard pour débiter, nul besoin d'attendre le mois de septembre et la nouvelle saison pour cela.

8. OMS Gymnastique

Le printemps est arrivé, vous mesdames et pourquoi pas vous messieurs, ressortez les tenues légères qui vous mettent en valeur, mais le petit souci c'est qu'elles ont rétrécies, mais pas de panique.

L'OMS est là!!! Venez nous rejoindre le mardi soir à la salle des fêtes, de 20h à 21h30 pour faire un peu de sport. Cardio, assouplissements, step,..., à chacun son niveau. Mais la gym du mardi c'est aussi les copines, les éclats de rire et parfois une petite dégustation des spécialités de chacune.. Alors si vous souhaitez faire du sport dans une excellente ambiance, n'hésitez pas venez nous rejoindre ...



9. Les festiv'alliés



Dimanche 1er Mai 2ème Troc aux Plantes Place du Puits à Villiers

De 10 à 17 heures. Participation gratuite. Repas du midi improvisé par les participants

Comme l'an passé, vous pourrez venir vous installer autour de notre belle place du Puits, partager vos connaissances sur le jardinage et échanger vos boutures. Ouvert à tous et gratuit, on vous demande simplement de nous dire si vous avez besoin de tables et chaises un peu à l'avance. Venez partager vos astuces de jardinier, et surtout passer un moment convivial entre villageois. Sous barnum si mauvais temps.

Samedi 28 Mai Balade dégustatrice : départ place du Pressoir de Machault

Balade 8 Kms suivie d'une visite de la ferme aux escargots et dégustation ou déjeuner sur place. Possibilité de ne participer qu'à la balade ou de ne faire que la visite et dégustation ou le repas

Anciennement installée à Féricy, la ferme du Pré Aux Anes a, durant l'hiver, déménagé à la Ferme de l'Ecluse de Pamfou. La famille Janic vous accueillera et vous fera découvrir leur nouveau domaine. Cette visite d'une heure environ vous comblera par la découverte de l'escargot de sa naissance à votre assiette. Ensuite vous pourrez les déguster dans différentes préparations. Un enchantement pour les papilles et une découverte du monde hélicole.

Balade 2 euros, gratuit adhérents ; visite + dégustation : 8 Euros ; Visite + repas : 18,50 Euros. Réservation obligatoire avant le 15 Mai 2011.

Vendredi 17 Juin à 20h30 au lavoir de Villiers : Contes et théâtre.

La Cie des Comtes et Théâtre «Les Fontaines».

Puisant dans la mémoire des « anciens » et dans notre patrimoine, ce spectacle aborde l'histoire unique de votre village et de son lavoir.

En nous plongeant dans les années 1900, les Lavandières nous parlent de leur métier et racontent la vie du lavoir. Et c'est avec fierté que ces deux femmes habillées en costume d'époque font et refont, outils authentiques à la main, les gestes d'autrefois. Philomène et Margot, les commères, nous abreuvent de l'histoire de votre patrimoine local et chuchotent leurs secrets, vous offrent des remèdes d'antan, vous confient leurs superstitions et livrent leur passion du linge...

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir le lavoir de Villiers. Spectacle pour tous

Entrée 11 Euros - 8 Euros pour les adhérents - 5 Euros enfants à partir de 4 ans. Réservation recommandée, places limitées.

Contacts et réservations : 01 64 23 65 55 ou 06 81 86 29 62

Ou lesfestivallies.machault@yahoo.fr



Soirée Jazz avec Gilbert Leroux en Trio du 12 Mars.

Cette soirée, suivie par une belle assistance, nous a rempli les oreilles d'airs de jazz joués par des artistes. Chacun dans son domaine a su nous enchanter par la virtuosité de son instrument, Cyril Guyot au sax, ou Philippe Bas au piano dans ses improvisations de boogie-woogie, et le maître du Washboard, Gilbert Leroux. Les Machauliens, venus nombreux à cette manifestation, sont ressortis enchantés par la qualité du spectacle. D'autres soirées Jazz vous seront proposées dans nos prochaines programmations.

Soirée Gainsbourg : Un succès bien mérité !

C'est devant une salle bien pleine, en ce samedi 22 janvier, que la formation « Gevrey Chambertin », menée de main de maître par Zoon Besse, a évolué en toute quiétude. Ces trois artistes nous ont fait découvrir l'univers du grand Serge à travers une dimension bien à eux. Une interprétation musicale excellente. On a pu apprécier la prestation remarquable du violoniste Pierre-Marie Braye Weppe, mais aussi la virtuosité de Gaetan Pantanella à la guitare. Bien sûr de l'humour aussi avec Zoon et ces algorithmes à la Gainsbarre, bref que du bonheur...

10. Compostage individuel



COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Le compostage individuel

Les pouvoirs publics ont fixé, au travers du Grenelle de l'Environnement, l'objectif de réduire les ordures ménagères et assimilées de 7 % par an, par habitant et sur 5 ans. Ceci dans une politique de réduction à la source en développant, entre autres actions, le recyclage et la valorisation des déchets. Chaque Français produit en moyenne 40 kg par an de déchets d'origine organique : les déchets de cuisine.

Ces déchets, mêlés éventuellement avec les déchets de jardin peuvent être valorisés en fabricant du compost. Tout en réduisant la production d'ordures ménagères à collecter et à incinérer, on peut ainsi disposer d'un amendement de qualité, gratuit, restituant en fin de cycle un humus nourricier au sol de notre jardin.

Pratiquement tous les résidus organiques peuvent être valorisés par compostage :

A la cuisine :

Epluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croutes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, essuies tout, mouchoirs en papier, carton, papier kraft, journaux etc.

Au jardin :

Feuilles, tontes de pelouses, fleurs fanées, mauvaises herbes, broyats de végétaux, sciure, copeaux, écorces, paille, restes de récolte etc.

En extérieur : deux méthodes pour composter : en tas ou en bac (conteneur)

Ces deux techniques s'apprennent et se maîtrisent très vite, (dosage des différents éléments, aération du tas, humidité, brassage....).

Quel plaisir d'avoir entre les mains, en fin de processus, un amendement à la bonne odeur d'humus forestier, qui, incorporé à la terre de votre jardin en améliorera la fertilité tout en favorisant la vie du sol !!

Quelle satisfaction d'être un éco-citoyen en participant activement à la réduction du volume des ordures ménagères à enlever, transporter, et à traiter par les collectivités !!

Merci à Daniel Aimar pour ce texte sur le compostage. J.P.H.

Sites internet et @

- **Com-Com** www.valleesetchateaux-cc77.fr @ : valleesetchateaux-cc77@orange.fr
- **SMITOM** www.lombric.com @ : smitom@lombric.com
- **ADEME** www.ademe.fr
- **Grenelle de l'Environnement :** www.legrenelle-environnement.fr
- **Maison de l'environnement :**
- de Seine et Marne : www.me77.fr
- Conseil Général 77 : www.seine-et-marne.fr/maison-de-l-environnement
- Etat : www.maisondel'environnement.org

Réunion d'information : Samedi 21 Mai à la salle des Fêtes de Machault

LA PRÉSERVATION DES CHEMINS RURAUX :

UN OBJECTIF DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE AVEC MACHAULT, FÉRICY ET HÉRICY

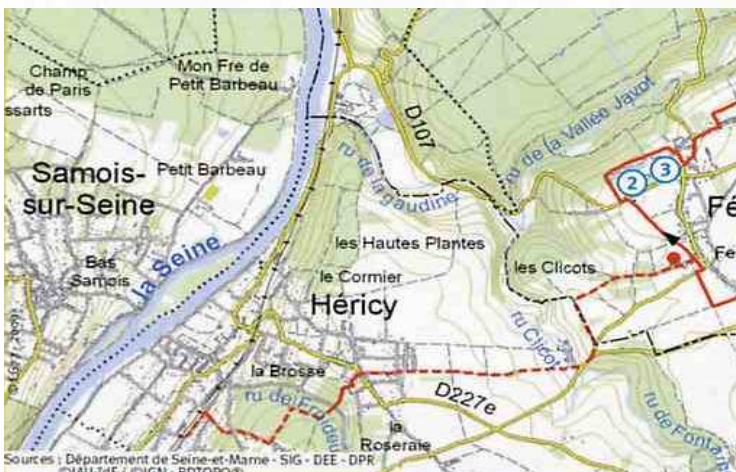
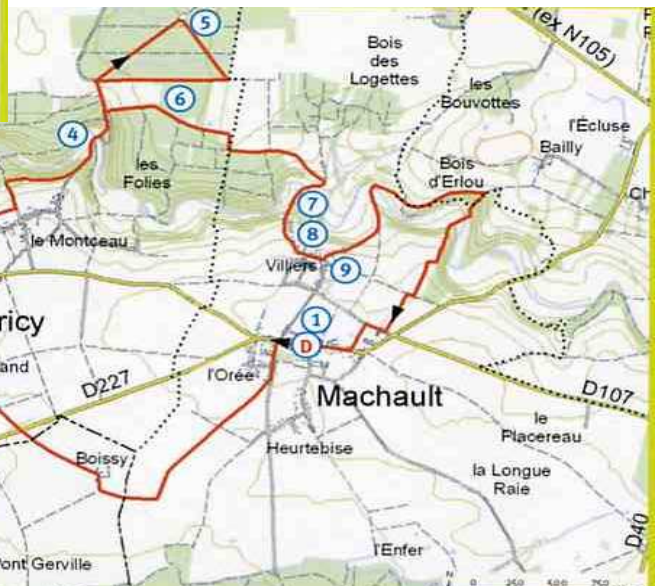
Départ de Machault

D parking face à la mairie

① **Revenir face à la mairie** pour partir à droite. Au croisement, à gauche rue de Champagne. Après le dernier pavillon, prendre le chemin de terre qui part à droite. Le suivre jusqu'à la ferme, puis prendre à gauche la petite route. Traverser la D 227, puis continuer tout droit sur 200 m et prendre le premier chemin à gauche avant les maisons, puis au croisement à droite. **A la route à droite** et à 30 m prendre à gauche le chemin de Champagne, à la rue traverser, le poursuivre en face. ● **A la route** prendre à gauche. Prendre à droite le chemin qui longe le mur. Dans le bois, au croisement à droite. Au bout le chemin remonte vers l'église ③ dont on fera le tour en prenant de suite à droite. **A la rue à droite**. Au premier croisement, à gauche rue de Lorette que l'on suit jusqu'à la rue du Montceau à droite juste avant la sortie du village. Dans la rue du Montceau, prendre à gauche un sentier juste avant le n° 9 bis. Le suivre à droite pour longer le fond des jardins. Il s'arrête sur un chemin que l'on descend à gauche ④. **Très vite après le début du sous-bois**, prendre un sentier à droite dont l'entrée est marquée par une dalle bétonnée. A la route prendre à gauche (prudence) ; descendre jusqu'au virage et prendre en face le chemin qui monte dans le bois. A la route, à gauche jusqu'à la forêt, traverser (prudence) pour entrer dans celle-ci à la barrière. A la mare centrale ⑤, à droite et juste avant de sortir de la forêt prendre le chemin à droite ⑥ (s'il est trop humide, le longer en restant, en surplomb, dans le bois). **De retour à la route**, prendre à gauche. Prendre à gauche un chemin qui sépare la pâture d'un bois. Le suivre sur 800 m, jusqu'à ce qu'il se transforme en petite route ⑦. **Au croisement, à droite jusqu'au hameau** ⑧. A la Place du Puits, partir à gauche rue de Bailly ⑨. Quitter le hameau, au croisement tout droit. Passer le pont. Suivre le balisage rouge et jaune jusque sous la ligne électrique. **Prendre à droite un chemin** qui descend dans le bois. Franchir la passerelle (prudence). Continuer tout droit dans le bois un chemin qui monte. Au débouché du bois tout droit en suivant la lisière jusqu'en haut du plateau. Le chemin bifurque à droite puis à gauche. Au croisement à droite puis à gauche. Au cimetière prendre la route à droite puis la rue à gauche. Prendre à droite la rue principale qui passe devant l'église et ramène à la mairie.

● **Départ de la gare de Héricy** : sortir de la gare côté avenue de la Libération. Prendre à gauche. Au croisement, à droite ruelle Mathieu. Au croisement tout droit ruelle aux Ânes sur 250 m puis à gauche un chemin dans le bois ; au croisement à droite puis au suivant à gauche. Traverser la route et continuer tout droit ruelle aux Murs, la suivre jusqu'au bout, traverser prendre en face la ruelle Gitard. Au croisement, en face chemin des Gouffres, tout droit. A la D227 à gauche (prudence), poursuivre sur la D110 et à 50m prendre le chemin à gauche, le suivre, tout droit à travers le bois jusqu'au lavoir de la Fontaine. Monter la rue de la Fontaine jusqu'à la sente à gauche chemin de Champagne.

11. Découverte



Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DEE - DPR ©IAU-IDF / ©IGN - BDTOPO®

Dimanche 10 Avril 2011
MACHAULT (77)
BULLDOGFISH GROUP
Et le café "LE VILLAGE"
organisent la
Première journée BIKER 2011

ouvert à toutes motos



Rendez-vous pour le "RUN" 10 H 30

Restauration et buvette sur place

Concert entrée gratuite

Tennis couvert de MACHAULT



12. Parcours Journée Biker



13. Site internet

Machault a un site internet dédié, régulièrement mis à jour et pouvant ainsi refléter l'actualité de notre village. Nous voulons aussi que ce site soit un média favorisant l'échange entre les membres de notre commune. Ainsi nous avons profité des facilités apportées par une nouvelle formule d'hébergement pour installer un nouveau forum plus complet et mieux élaboré que le précédent que des publicité pirates avaient envahi. Vous pouvez y accéder par le menu « Foire aux questions » sur le côté gauche des pages du site.

Beaucoup d'entre nous travaillent sur Paris ou en proche banlieue et prennent le train le matin. Il n'y a pas de moyen de transport en commun entre Machault et la gare de Fontainebleau-Avon. Les tentatives de la municipalité pour instaurer une ligne de bus se sont soldées par un échec. A une époque où l'économie et l'écologie sont prônées, il apparaît naturel que les gens qui partent ou reviennent en même temps fassent du co-voiturage, assurant ainsi un partage des charges et moins de consommation d'énergie. Nous avons mis en place dans le forum un groupe qui permettra d'échanger les horaires pour organiser ce co-voiturage.



Tel : 01.64.23.85.76

POUR MÉMOIRE AUX HABITANTS DE MACHAULT

Par arrêté Municipal et pour votre tranquillité

Brûlage dans les jardins

A l'intérieur des propriétés **interdit** du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

Engins bruyants (tondeuse etc...)

Utilisation autorisée seulement pendant les horaires suivants :

- Le samedi de 9h à 12h, et de 15h à 19h
 - Le dimanche et jours fériés de 9h à 12h
 - Tous les autres jours de 7h à 20h
- **L'utilisation des pétards est interdite sur le territoire de la commune, toute l'année.**

Balayage des rues

Effectué le premier mercredi matin de chaque mois.

Le stationnement des véhicules est interdit cette matinée dans les rues.

Poubelles

Ramassage effectué normalement, sauf le 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier, le :

- lundi et jeudi matin, pour les Ordures ménagères. **les sortir la veille au soir.**
- vendredi matin, pour le tri sélectif. **les sortir la veille au soir.**

Les conteneurs ne doivent pas rester sur le domaine public après ramassage.

Encombrants

Ramassage trois fois par an. Les ramassages pour 2011 auront lieu :

- * Mardi 1^{er} mars *Mardi 7 juin *Mardi 4 octobre

Tous les autres déchets non pris par ce ramassage peuvent être déposés à la déchetterie du Châtelet.

Déchets verts

En période hivernale (Du 30 novembre au 1^{er} avril), il n'y a pas de benne à déchets verts (Au croisement du Chemin des Fontenils et du Chemin rural de Machault aux Ecrennes) Ces déchets verts peuvent être aussi déposés à la déchetterie du Châtelet en Brie (tél : 01.64.83.58.60).

Horaires d'ouvertures

Hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

- du lundi au vendredi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 18h
- le dimanche de 10h à 13h

Été (1^{er} avril au 31 octobre)

- du lundi au vendredi de 15h à 19h
- le samedi de 10h à 19h
- le dimanche de 10h à 13h

La fabrication de béton est interdite sur le domaine public.

Ce document est valable toute l'année 2011

14. *De tout, un peu*

Si vous désirez faire passer des articles dans le Machault infos, c'est possible.

Envoyez vos articles et photos à cette adresse e-mail, sans mise en forme :

infos@machault77.com

L'équipe du Machault-Infos a, bien sur, droit de regard sur le contenu de ces articles. Ceci pour éviter les insultes, incitation à la violence, à la haine, au racisme...

Stage Ecole de Football

Héricy-Vulaines-Samoreau Football-Club

Du Lundi 18 au samedi 23 Avril 2011

Ouvert à tous les enfants de 6 à 13 ans, inscriptions avant le 10 avril

Renseignements : www.hvsfc.footeo.com

Chasse aux Œufs de Pâques

Comme chaque année, à la même époque, « les cloches reviennent !!! »

Aussi, nous attendons les enfants en nombre le Dimanche 24 avril, aux abords du tennis couvert.

Un premier circuit concerne les enfants de 0 à 5 ans et un deuxième, réservé au 6/10 ans. Un vin chaud ou une sangria sera servi aux parents présents.

Le nombre de friandises est limitée par enfant. Pour que tous puissent profiter au maximum de cette manifestation, je vous rappelle que les sacs et les paniers ne sont pas autorisés.

